



Société des Intérêts des Avants

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale de la Société des intérêts des Avants du 9 avril 2025 à 19h30 à l'institut du Châtelard aux Avants

1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président, Omar SOYDAN, ouvre l'assemblée à 19h43. Il souhaite la bienvenue aux 76 membres présents. Il est relevé une magnifique affluence pour cette assemblée. Merci beaucoup. Le président salue la présence des personnes suivantes :

Monsieur Olivier GFELLER, Député et Syndic

Madame Irina GOTE, Conseillère Municipale

Monsieur Florian CHIARADIA, Conseiller Municipal

Madame Claire-Lise GUDET, ancienne Présidente de la SIA

Monsieur Gabriel NICOULIN, ancien Président de la SIA

Monsieur Andréas RYSER, Représentant de Montreux-Vevey Tourisme

Monsieur Claudio DE GENNARO, Représentant de la Police de proximité

Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera

Madame Isabelle CIRRINCIONE, Vice-Présidente de la Société de développement de Chernex

Monsieur Jean FRANCEY, Représentant de la Société de la Chapelle Protestante des Avants

Les représentants des sociétés amies

Le président remercie l'institut du Châtelard et sa Directrice, Madame Frederica PAEZ, pour nous accueillir dans sa salle de théâtre.

Monsieur Marc SANDOZ et Madame Éliane LUDI sont nommés scrutateurs.

Jean-Philippe BERRA, membre du comité, est excusé pour cause de vacances. Plusieurs autres membres se sont excusés. Ils seront portés en annexe du procès-verbal de l'assemblée.

Monsieur Georges CHABLOZ est décédé depuis la dernière assemblée. Un moment de silence et respecté en sa mémoire.

La convocation à cette assemblée et l'ordre du jour ont été transmis aux membres selon les statuts. L'ordre du jour figurait également sur le site internet de la SIA. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. À la votation, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2024

Ce procès-verbal a été mis à disposition des membres au restaurant le Tramontana, sur le site internet de la SIA et à l'entrée de la salle. Il n'y a aucune remarque. Le procès-verbal 2024 est approuvé par un lever de mains. Merci au secrétaire, Jean-Philippe BURRI, pour son travail de rédaction complet et pour le temps qu'il passe dans cette tâche.

3. Rapport du président et des activités 2024

L'année 2024 a été passablement chargée. Les manifestations suivantes ont été organisées depuis la dernière assemblée générale :

Chasse aux œufs

Elle s'est bien déroulée. Il y avait une excellente fréquentation. Il a été servi des grillades et de la salade de rampon avec des œufs.

Saison des narcisses

Plusieurs activités ont été organisées durant cette période, entre autres, l'inalpe de la Famille PILLOUD. La SIA a tenu un stand à Montreux. Le Funiculaire miniature a été exposé à ce stand. Il a été effectué de la promotion pour notre village et pour ses narcisses. Le président remercie l'Association Narcisses Riviera pour l'excellente collaboration.

Marchés des Avants

Ces marchés offrent une grande animation pour notre village. Ils se sont déroulés sur 3 week-ends. Il y avait une grande affluence et divers groupes musicaux et une famille de lanceurs de drapeaux ont égayé ces journées. Nous avons eu droit à la visite d'un ancien président du parti socialiste, Monsieur Christian LEVRAT. Le président remercie le comité responsable de l'organisation de ces marchés. Il cite les noms de Philippe BONNET, Anne-Catherine BONNET-MONOD, Rachel SOYDAN et Jean-Philippe BERRA. Cela représente un gros travail. L'assemblée applaudit. Pendant les marchés, le Père FERGUS, de l'institut du Châtelard, a organisé un spectacle de jonglerie offert par le très connu Paul PONCE. C'était une belle surprise et un nombreux public a assisté à ce spectacle. Merci à l'institut du Châtelard pour l'organisation de cet événement.

Fête Nationale

Cette manifestation s'est déroulée dans la cour du Collège. L'ambiance était chaleureuse. Il était proposé un excellent rôti. Un cortège a défilé dans les rues du village.

Bukolik

Il s'est déroulé au Vallon-de-Villard, car la Route Sonloup – Les Avants était inutilisable pour ce genre d'épreuve. La SIA apporte sa contribution à cet événement par la gestion de la cuisine. L'ambiance entre les plus anciens et les plus jeunes était parfaite.

Le Chant des chants

Cette manifestation a eu lieu dans La Chapelle Catholique Notre Dame des Narcisses. Elle a été organisée par diverses associations et fondations et soutenue par la Commune. C'était un beau succès. C'est réjouissant de constater que la Chapelle Catholique organise aussi des événements dans le village.

Guirlandes lumineuses

La SIA s'est occupée de l'installation des guirlandes lumineuses pendant les Fêtes de Noël.

Concert de Jazz

La Parole est donnée à Jean-Philippe BURRI. Ce concert s'est déroulé le 4 novembre à la Chapelle Protestante. Il était donné par le groupe « LE BLUE HILL JAZZ BAND ». L'entrée était libre. Ce concert était organisé conjointement par la Société de la Chapelle Protestante des Avants et la SIA. L'audience était malheureusement un peu plus faible que d'habitude. Il serait éventuellement intéressant d'innover, par exemple en essayant de se tourner vers un autre style de musique. Ce concert a été fort apprécié par le public présent. Merci aux musiciens. Fidèle à la tradition, la Société de la Chapelle Protestante a pris à sa charge la fondue partagée avec les musiciens et leurs cachets. La SIA s'est occupée de la distribution des flyers et a offert le thé, le vin chaud et 2 plats de viande avec les garnitures. Jean-Philippe BURRI remercie la Société de la Chapelle Protestante pour son remarquable investissement et pour son fidèle soutien. Des vifs remerciements sont aussi adressés au président SIA, à Dyane et Marc SANDOZ, ainsi qu'à Anne-Catherine BONNET-MONOD, pour leur fructueuse collaboration.

Fête d'Halloween à l'Institut du Châtelard

C'était déjà la 2^{ème} édition. La Fête était belle. Le président remercie cet institut et ses pensionnaires pour l'organisation.

Apéro-Quiz

Cette animation s'est déroulée le 14 novembre. Tout s'est bien passé.

Feu de l'Avent

Cette année, le Feu de l'Avent tombait sur le dimanche 1^{er} décembre. Ce feu a réuni les villageois, les Communautés Protestante et Catholique, ainsi que l'Institut du Châtelard. Quelques filles de cet institut ont entonné des chants autour du feu. C'était convivial et les participants ont partagé de magnifiques moments.

Fenêtres de l'Avent

La SIA et plusieurs familles ont organisé une Fenêtre. Le but est de tisser des liens entre villageois. L'ambiance durant ces soirées était chaleureuse. Il y avait un peu moins de Fenêtres cette année par rapport aux autres éditions. Merci aux familles qui se sont investis dans cette activité.

Saison de luge

Contrairement aux hivers précédents, la saison de luge a déjà débuté au mois de décembre. La piste a été ouverte pendant 8 ou 9 jours, par chance pendant les Fêtes de Noël. Concernant la location, il est à relever qu'une centaine de luges par jour ont été louées. Le Restaurant du Tramontana a accueilli de nombreux clients. Merci au personnel de cet établissement pour son dévouement durant ces jours d'exploitation de la piste. Suite à une météo trop douce, il n'a malheureusement pas été possible d'ouvrir la piste les 3 premiers mois de l'année 2025.

Fête de l'Indépendance Vaudoise

Cette fête s'est déroulée le 24 janvier, jour de commémoration de l'Indépendance Vaudoise. Il est à relever un nombre élevé de participants. La température était agréable. Cette fête a été

organisée en collaboration avec le Restaurant du Tramontana. Cet établissement effectue un remarquable travail pour obtenir et servir le traditionnel Papet Vaudois. Il s'associe avec l'Association Gastro Riviera. Il est aussi à signaler que l'Institut du Châtelard a apporté son aide dans la cuisson du repas. Merci beaucoup à cet institut.

Fenaisons

Elles étaient organisées en collaboration avec l'Association Narcisses Riviera. Il y avait une bonne fréquentation. Plusieurs villageois ont participé. L'ambiance était excellente. Cela représente un gros travail et de longues journées. Les participants sont très motivés. Des bulbes de graines ont été récoltés et plantés. C'est une bonne publicité pour la SIA et pour l'Association Narcisses Riviera. Le repas de midi a été offert par le Restaurant du Tramontana. Merci beaucoup à cet établissement pour son beau geste. Cet automne, il faudra élaguer à nouveau notre nouveau terrain à narcisses situé à proximité du lieu « En Fiaudire ». Ces travaux seront conséquents. Ils seront effectués par l'Association Narcisses Riviera et l'Association Bergwaldprojekt. Merci à ces 2 associations pour leur dévouement.

Tennis

Suite au manque de temps et à la faible fréquentation, l'exploitation du court de tennis « Le Virage » est abandonné. Au cours des 10 dernières années, la SIA a perdu Fr. 18'000.-. Le bail avec le propriétaire a été annulé.

Buffet de la Gare

C'est un gros projet. Un ancien tenancier du Buffet de la Gare a fait opposition au projet. Finalement, cette opposition a été levée. Les travaux ont débuté à la fin du mois de mai. Les travaux devraient durer 3 à 4 mois. Une ouverture est envisageable durant cet été. Il faut encore récolter des fonds. Un petit crowdfunding sera encore effectué. Il faudra ensuite organiser la mise en place opérationnelle.

Réaménagement de la Place de Jaman

Cette place a été réaménagée. L'éco-point a été remis à son emplacement initial. Les places de parc ont été réintroduites, ce qui est réjouissant. C'était un travail conjoint entre la SIA, le Service des Travaux, le Service de l'Urbanisme et le Service de la Voirie. Merci à Monsieur Cyril BAPST pour les fournitures de l'électricité, de l'eau, etc... Il a été prévu 6 places de parc pour les motos. Le nombre de places pour les voitures a été augmenté à 33 places, inclus une place de parc pour les handicapés. En sus une place pour les cars a été aménagée.

Comité SIA

Il se réunit environ chaque mois. Le président, ainsi que les membres du comité représentent la SIA et le village dans les assemblées générales des sociétés amies. Chaque année, la SIA est présente à la rencontre entre la Municipalité et les présidents de villages.

Remerciements

Le président remercie du fond du cœur les membres du comité pour leur engagement indéfectible. Une sortie du comité a été organisée durant l'année au Musée Chaplin. Cette

sortie a été ponctuée par un petit repas. Le président remercie également les membres SIA, les bénévoles qui ont participé aux activités et le personnel qui a contribué à la location des luges ou autres activités. Le président remercie nos postiers Pierre DUPUIS, Philippe HENCHOZ, Marie REY-MERMET et Yvan ISCHER pour la distribution du courrier et des flyers. Un grand Merci aussi aux services communaux pour leur collaboration et leur soutien. Des remerciements sont également adressés à Montreux – Vevey Tourisme, l'ASR et l'Association Narcisses Riviera qui collaborent efficacement dans le cadre des activités de la SIA.

L'assemblée applaudit le président pour son rapport.

4. Présentation des comptes 2024

La caissière, Thérèse POZZI, présente les comptes 2024. La clôture des comptes présente un bénéfice de Fr. 205,60. Dans les produits, il est à relever que le montant des cotisations est supérieur par rapport à l'année précédente. La taxe de séjour est également plus haute. Les recettes des manifestations sont nettement supérieures, grâce notamment aux marchés. Dans les charges, il est à signaler un montant important correspondant à l'achat de luges. Les frais administratifs ont également été augmentés. La caissière commente le bilan. Dans les actifs, il faut relever un montant élevé du stock des verres suite à l'achat des verres pour la fête au village. Dans les passifs, il est à signaler un montant de Fr. 18'550.- comme Fonds de réserve ; un montant de Fr. 16'500.- comme Fond spécial Fête 2025 et un montant de Fr. 3'600.- comme Fonds d'investissements. Il n'y a pas de question sur les comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes 2024

Les vérificatrices étaient Mesdames Barbara NICOULIN et Delphine HUNZIKER. Le rapport est lu par Madame Barbara NICOULIN. Elle relate que conformément au mandat confié lors de la dernière assemblée générale, les vérificatrices ont procédé le 3 avril 2025 à la vérification des comptes de l'année 2024. Après contrôles, les vérificatrices certifient que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Les chiffres du bilan et des comptes du résultat correspondent aux justificatifs présentés. Elles proposent à l'assemblée d'approuver les comptes soumis et d'en donner décharge au comité de la Société des intérêts des Avants. Ce rapport est signé par Mesdames Delphine HUNZIKER et Barbara NICOULIN. Il n'y a aucune question sur le rapport des vérificatrices. Le président remercie les vérificatrices.

6. Approbation des comptes 2024, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

À la votation, les comptes et le rapport des comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

À la votation, le rapport des vérificatrices des comptes est approuvé à l'unanimité.

À la votation, la décharge du comité et des vérificatrices des comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Le président remercie la caissière, Thérèse POZZI, pour tout le travail de comptabilisation et pour le temps consacré à la gestion des comptes. Elle est applaudie chaleureusement.

7. Nomination des vérificateurs des comptes 2025

Madame Barbara NICOULIN devient 1^{ère} vérificatrice. Madame Rita NICOULIN passe 2^{ème} vérificatrice. Madame Jeanine SCHERLY est nommée vérificatrice-suppléante.

8. Présentation des activités 2025

La liste des activités 2025 est la suivante :

18 avril	La chasse aux œufs avec un petit repas
Mois de mai	Les Marchés 2025 pendant 4 week-ends
30 mai	Concert classique à la Chapelle Protestante
21 juin	Sortie pour les membres SIA
31 juillet	Fête Nationale
9/10 août	Bukolik de retour aux Avants
29 au 31 août	Fête au village
1 ^{er} novembre	Fête d'Halloween
Novembre	Concert à la Chapelle Protestante (à confirmer)
Décembre	Feu de l'Avent
Décembre	Fenêtres de l'Avent
1 ^{er} janvier	Apéritif du Nouvel An

Fête au village

Un comité a été formé pour organiser cette manifestation. Ce comité effectue un énorme travail pour garantir la réussite de cette fête. L'affiche de la fête est présentée à l'assemblée. Le thème est « La Belle Époque ». Il y aura un cortège avec 2 troupeaux de vaches. Il a été réalisé une magnifique affiche de la part d'un réalisateur de bandes dessinées, Monsieur Rafael MORALES. Dans le but de mieux connaître cet artiste, il est diffusé une petite vidéo d'un entretien entre lui et Madame Rachel SOYDAN. Monsieur MORALES nous donne rendez-vous aux Avants du 29 au 31 août. À cette occasion, il dédicacera ses albums et l'affiche de la Fête au village.

Pierre DUPUIS, co-président de la Fête, informe qu'il a été formé différents départements et commissions composés en tout de 15 personnes. Il adresse ses remerciements au président de la SIA, qui s'occupe du dicastère des finances. Ce dernier peut apporter toute son expérience et ses connaissances dans l'organisation d'une grande manifestation telle que la Fête au village. Les séances de comité sont bien dirigées. Il a été créé un plan de situation de la Fête. Une rencontre avec les Amis Fribourgeois de Montreux et environs a été organisée. Cette société va apporter son soutien à la Fête avec des bénévoles. Cela rappellera les anciennes Bénichons des Avants. Pierre DUPUIS informe que plusieurs membres du comité d'organisation ont participé à la Fête au Village à Chailly. Ils ont aussi défilé dans le cortège en costume Belle Époque. Lors de la partie officielle, il a été prévu une remise d'un témoin sous la forme d'une channe. Merci à l'Association des intérêts de Chailly pour leur généreux don, leur enthousiasme et leurs encouragements pour la Fête des Avants. Une délégation du village a tenu un caveau dans le cadre de la Foire de Brent, dans le but de promouvoir notre Fête. Un Merci particulier à Rita et Gabriel NICOULIN, ainsi qu'à David SERRA, pour l'organisation. Merci également à toutes les autres personnes qui ont œuvré dans ce caveau. Le co-président

informe qu'une réunion suivie d'une raclette a été agendée dans le caveau de David SERRA avec les Amis Fribourgeois. Cela a permis de finaliser la collaboration entre les 2 entités. Une présentation de la Fête des Avants s'est déroulée à la fin de l'année à Chernex. Pierre DUPUIS relève une importante sollicitation depuis plusieurs mois. Il reste encore un gros travail à fournir. Le co-président informe que les délais pour l'organisation de cette Fête seront tenus. Il remercie du fond du cœur tout le comité d'organisation et les différentes commissions pour le travail accompli. Il les remercie aussi pour le temps consacré à la réussite de cette manifestation. Il invite ses collègues du comité et les membres des différentes commissions à se lever, afin de se présenter. Il adresse ses remerciements au public pour son attention. L'assemblée applaudit longuement.

Rachel SOYDAN, également co-présidente de la Fête, présente le programme de la manifestation. Les festivités débuteront le vendredi à 17h00 avec l'ouverture de la cantine, des bars et des stands nourriture. Les partenaires sont les suivants :

L'Amicale des Bûcherons
L'Association ORGIRIDE
La Société gymnastique de Chernex
La Famille PILLOUD
Le Ski-Club du Vallon de Villard
Le Télési des Prévondes

Une exposition historique sur notre village et notre belle région ouvrira aussi le vendredi à 17h00. Cette exposition sera présentée dans la rotonde de l'institut du Châtelard. Merci infiniment à sa directrice et à son personnel pour nous permettre l'organisation de cette exposition. Celle-ci sera focalisée sur La Belle Époque, car c'est à la Belle Époque que le village a été rendu célèbre. Elle permettra également de découvrir le temps des Bénichons. Le vendredi soir, il est programmé 2 concerts. Le samedi, il sera organisé un marché artisanal. Il est prévu des animations pour les enfants et pour les adultes. Le soir, il est programmé 3 concerts. Le dimanche sera une journée consacré à la Bénichon. Il y aura un grand cortège qui démarrera à 11h15. Plusieurs sociétés de villages, sociétés locales, 3 classes de l'école de Chernex, les troupes des familles PILLOUD et SOTTAS défilent dans ce cortège. Rachel SOYDAN remercie déjà les nombreux participants. À l'issue du cortège, se déroulera la partie officielle. À cette occasion, la channe sera remise au village de Veytaux, organisateur de la Fête en 2026. Ce village présentera à son tour sa fête. Un menu Bénichon sera servi sous la cantine. Les autres stands proposeront aussi un menu. Il est recommandé aux visiteurs d'utiliser le train pour se rendre aux Avants, car les places de parc seront rares. Un train spécial sera mis en marche les nuits vendredi/samedi et samedi/dimanche à 01h15. Rachel SOYDAN remercie l'entreprise MOB pour son geste. Les organisateurs recherchent encore des bénévoles. Un site internet a été créé expressément pour cette Fête. Il est aussi possible d'obtenir des informations sur Facebook et Instagram. Elle est longuement applaudie.

Festival Auteur-e-s en hauteur

Cette association s'est installée cette année aux Avants. C'est une nouvelle activité pour notre village, ce qui est réjouissant. Il est donné la parole à sa responsable, Madame Sophie AUBORT. Elle relève que c'est un plaisir de découvrir les habitants des Avants. Elle indique le lieu de son festival. Celui-ci est ouvert depuis quelques semaines. Auparavant, ce festival était basé au Vallon-de-Villard. Elle a reçu un chaleureux accueil par les habitants des Avants. Elle remercie infiniment les villageois à cet effet. Le but de ce festival est d'organiser chaque mois une rencontre et des échanges avec des auteurs à succès suisses romands. Le programme de ce festival est le suivant :

- 3 mai : Ouverture officiel du festival à La Cergniaulaz
 - 5 juillet : Cinéma d'animation par Monsieur Claude BARRAS
 - 30 août : Surprises pour les enfants dans le cadre de la Fête au village avec Madame Natacha FARQUET
 - 6 septembre : Audition sur la pédagogie par Monsieur Vincent KUCHOLL
 - 4 octobre : Madame Yami SHIN présentera ses œuvres sur les Mangas
 - 1^{er} novembre : Monsieur Lionel TARDY relatera l'Univers Japonais
 - 6 décembre : Madame Christine POMPEI présentera une comédie musicale
- Madame AUBORT se réjouit de rencontrer les habitants lors du dîner du Marché des Artisans. L'assemblée l'applaudit.

Événements ponctuels liés à la nature

Monsieur Maxime COLOMBIN informe que plusieurs événements ponctuels consacrés à la nature seront organisés en 2025. Il cite notamment la Fête de la Nature.

9. Présentation et approbation du budget 2025

La parole est donnée à la caissière Thérèse POZZI. Dans les produits, il est budgété un montant de Fr. 20'000.- au poste « recettes manifestations ». Le total des produits se chiffre à Fr. 36'940.-. Dans les charges, il est budgété un montant de Fr. 28'000.- au poste « manifestations ». Le total des charges s'élève à Fr. 34'790.-. Après les amortissements, le bénéfice net se chiffre à Fr. 850.-. Il n'y a pas de question sur le budget. À la votation, le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Élection du comité et d'un(e) président(e)

Les statuts prévoient que le comité et le ou la président(e) sont réélus chaque année. Tous les membres du comité et le président souhaitent poursuivre leur fonction actuelle. Dans les 2 ou 3 prochaines années, il faudrait recruter des nouveaux membres au sein du comité SIA, afin d'assurer la transition entre les anciens et les nouveaux membres. Les personnes intéressées sont priées de se manifester. Le président propose de réélire le comité en block.

Madame Claire-Lise GUDET souhaite que l'élection du comité et du président se déroule individuellement et à bulletins secrets pour chaque membre du comité. Suite à l'intervention de Madame GUDET, le président ordonne un vote d'approbation de la mesure par l'assemblée. Cette proposition est refusée à la quasi-unanimité. Le président met dès lors au vote la proposition que les membres du comité soient réélus dans leur ensemble et à mains levées.

À la votation, cette proposition est acceptée avec 2 refus. Le président ordonne un autre vote stipulant que les membres du comité soient réélus dans leur fonction et dans son ensemble. À la votation, cette proposition est acceptée par acclamations. Il y a 1 refus. Le comité est formé selon la composition suivante :

Président : Omar SOYDAN

Vice-président : Jean-Philippe BERRA

Secrétaire : Jean-Philippe BURRI

Caissière : Thérèse POZZI

Membre : Dyane SANDOZ

Membre : Olivier SCHWERI

Le président remercie l'assemblée pour son soutien.

11. Divers et propositions individuelles

Terrain à narcisses SIA

La SIA possède un terrain à narcisses sis à côté du tracé du Funiculaire Les Avants – Sonloup. Une servitude existe entre la SIA et l'entreprise MOB concernant les 2 escaliers de secours situés en contrebas des ponts du funiculaire. Cette servitude de passage doit être officialisée au cadastre. À la fin de l'année passée, la SIA a reçu la demande de la constitution de la servitude. C'est l'assemblée qui statue sur le patrimoine, dont le terrain à narcisses. Il faut donc valider l'espace occupée par les escaliers de secours. Ces escaliers n'ont pas d'autres utilisations sur le terrain. Il est nécessaire de protocoler la mise en place de cette servitude. Le président ordonne un vote concernant la mise en place de cette servitude. A la votation, elle est validée à l'unanimité.

Monsieur Olivier GFELLER, Syndic, apporte les salutations des Autorités. Il remercie la SIA pour l'invitation. Il félicite et remercie la SIA pour le fantastique engagement. Il relève la remarquable affluence à cette assemblée. Il affirme que le village des Avants est un point de ralliement culturel et évènementiel. Les Avants fait presque de la concurrence au Festival de Jazz de Montreux. Il félicite la SIA pour l'organisation des évènements musicaux. Monsieur GFELLER remercie tous les bénévoles et les membres du comité pour le travail accompli. Il félicite les membres du comité pour leur réélection. Il les invite à poursuivre sur leur lancée. Il ajoute que l'engagement dans un comité représente toujours un grand nombre d'heures de travail. Il souligne aussi la belle tenue des comptes. Il est très impressionné du nombre d'évènements organisés par la SIA. Il relève aussi l'excellente conscience environnementale par la préservation active des narcisses. Les Autorités sont très reconnaissantes à cet état de fait. Elles remercient la SIA pour la belle collaboration dans tous les domaines. La Municipalité se réjouit déjà de participer à la Fête au Village. Monsieur GFELLER relève les liens et la forte identité avec l'histoire de la Belle Époque et la tradition de la Bénichon. Il félicite le créateur de l'affiche de la Fête au Village. Il se réjouit de découvrir l'affiche supplémentaire. Une habitude qui plaît beaucoup à Monsieur le Syndic, est le passage de témoins, représenté par une channe, entre les villages montreuusiens. Les Fêtes au Village ont l'avantage de rassembler toute la Commune. La Municipalité est très reconnaissante de cet esprit rassembleur.

Monsieur GFELLER souligne l'importance de la belle collaboration avec l'institut du Châtelard et son ouverture envers la SIA. Il adresse ses remerciements à l'entreprise MOB pour l'organisation des trains supplémentaires pour permettre la rentrée des visiteurs de la Fête au Village. Il félicite les responsables du Festival Auteur-e-s en hauteur pour leur programme littéraire. La Fête de la Nature se déroulera du 21 au 25 mai sur l'ensemble de la Commune. Le village des Avants est concerné la journée du 24 mai. Cela sera l'occasion d'effectuer de belles rencontres. La Municipalité reste à disposition pour répondre à d'éventuelles questions. Il réitère ses félicitations pour l'engagement de la SIA et pour la qualité de la vie dans le village qui donne envie d'habiter dans cette belle région. Monsieur le Syndic déclare que les personnes participant à la vie du village se sentent privilégiés. Il conclut son rapport par : Vive le village des Avants, Vive la Commune de Montreux, Merci beaucoup et toute belle soirée. Il est longuement applaudi.

Monsieur Florian CHIARADIA, Conseiller Municipal, donne un aperçu des divers travaux en cours et à venir sur le territoire des Avants. Ils sont les suivants :

Réfection sur la Route de Sonloup suite au mauvais état du revêtement, à des travaux dans le réseau souterrain et à un problème d'affaissement. Ces travaux vont débuter tout prochainement. Ils vont coûter un peu moins de 1 million de francs. Ils vont durer 17 semaines. La Route devrait être réouverte pour la manifestation du Bukolik.

Stabilisation de la Route des Avants à la hauteur de la ferme de Monsieur Serge Ami LENOIR. Ces travaux seront effectués en 2025.

Remplacement des conduites et réfection partielle de la chaussée au passage à niveau de Sandy-Sollard. Ces travaux seront également effectués en 2025.

Réfection partielle de la Route des Narcisses et de la Route de Sonloup. Ces travaux seront effectués en 2026.

Aménagement de la Place de la Gare. Ces travaux seront entrepris suite aux discussions conjointes avec la SIA. Le concept est encore à élaborer.

Résolution du problème de fuites au niveau du réseau d'évacuation des eaux au Chemin de Peccaux. Une réfection de ce chemin et la réhabilitation des collecteurs sont donc nécessaires. Dans le courant de l'année, la SIA a remercié la Municipalité pour la bonne collaboration et ses différents services. Monsieur CHIARADIA remercie à son tour le comité, et plus particulièrement son président. Il souligne également les bons rapports entre la SIA et la Municipalité. Il ajoute le remarquable engagement de la SIA dans le déroulement de ces travaux. L'assemblée applaudit.

Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY relève, que depuis l'année 2018, les passerelles du Chemin du Renard se sont affaissées. A ce jour, rien n'a été entrepris. Il y a 3 ou 4 ans en arrière, une étude devait être réalisée. Celle-ci n'est toujours pas effectuée. Malgré la fermeture de ce chemin, celui-ci est régulièrement emprunté par des familles. Si le cas devait se produire, où un enfant glisserait dans le ravin, la Commune serait mal à l'aise. Monsieur CHEVALLEY questionne sur la période à laquelle ces travaux seront entrepris. Ce problème subsiste depuis 7 ans déjà et il trouve que ce délai est long. Il est applaudi.

Madame Irina GOTE, Conseillère Municipale, remercie Monsieur CHEVALLEY pour la question. Elle relève que la gestion de cette problématique est effectivement assez longue, car c'est un cas complexe. Il faudrait étudier un cheminement différent. Après analyses, ce point est à bout touchant. La Municipalité a fait appel à des entreprises pour obtenir des offres. Un montant de Fr. 200'000.- est budgétisé pour réaliser ces travaux. Ce montant dépasse la compétence de la Municipalité fixée à Fr. 50'000.-. Le Conseil Communal recevra le prévis tout bientôt. Elle est applaudie.

Monsieur Pierre DUPUIS informe que 4 lampadaires à Sonloup, plus précisément au départ de la Route de la Cergniaule, ont été remplacés depuis quelques années par des lampadaires plus petits et plus puissants. Il demande pour quels raisons le système de détection n'a pas été vérifié lors de la mise en place de ces nouveaux lampadaires. Normalement, ceux-ci s'allument lors du passage d'un véhicule, puis s'éteignent quelques secondes plus tard. Or, depuis plusieurs mois, ces 4 lampadaires restent allumés en permanence. Monsieur DUPUIS est contraint de fermer ses volets afin de ne pas être gêné par cet éclairage artificiel. Il demande s'il serait possible de revenir au système de détection mis en place au préalable. Il se pose la question, si un tel éclairage, allumé toute la nuit, est vraiment indispensable sur une telle route de montagne.

Monsieur Florina CHIARADIA prend note de cette situation et tiendra le président et le comité au courant de l'évolution de ce dossier.

Le président relève que sur la Route des Avants, il n'y a toujours pas d'éclairage. Ce cas a été signalé depuis des mois à Carto Riviera.

Monsieur Philippe BONNET informe qu'il manque des bénévoles dans le cadre des marchés des Avants programmés au mois de mai. Il est nécessaire de pouvoir disposer de bénévoles aussi le vendredi soir pour la mise en place de l'infrastructure. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire chez lui. Il est applaudi.

Monsieur Dominik HUNZIKER remercie le comité pour tout le travail accompli. Il a toujours un énorme plaisir à fréquenter le village. Il propose qu'il soit dorénavant prévu un petit montant dans le budget, dans le but d'organiser une sortie du comité. Il ajoute que c'est mérité. Il est applaudi.

Monsieur Yves RUTISHAUSER, Président de la Société de Gymnastique de Chernex, propose de diffuser un petit film de présentation de la Fête Fédérale 2025 à Lausanne du 12 au 22 juin. Monsieur RUTISHAUSER informe que sa société cherche des bénévoles pour cette Fête. Ceux-ci contribueront à un financement octroyé à la société de Gymnastique de Chernex, pour les heures passées à cette fête. Les transports seront gratuits pour les bénévoles. Ils recevront un pique-nique et auront droit à d'autres petits avantages. Monsieur RUTISHAUSER remercie déjà les personnes pour leur accueil à cette demande de bénévoles. Il est applaudi.

Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera, adresse les cordiales salutations de son association. Il est réjouissant de constater que les fleurs commencent à fleurir dans les prés. Il informe que des nouveaux panneaux didactiques jaunes, concernant les modalités liées à la préservation des narcisses, seront prochainement édités. Ceux-ci seront plus gros que les anciens. Il va figurer très peu de textes, mais beaucoup d'images et de dessins. Ils seront mis à disposition des propriétaires de terrains à narcisses. Monsieur MONACHON relève que des dégâts ont été constatés à la Prairie du Nermont. Il rappelle que chaque parcelle est sous la responsabilité d'un propriétaire. Il n'est souvent pas évident de déterminer qui est le propriétaire. Celui-ci n'est pas toujours l'exploitant de la parcelle. Il faut obtenir l'accord du propriétaire et éventuellement de l'exploitant pour intervenir. Des contacts ont été pris avec le garde-chasse. En cas de demandes d'indemnité par l'exploitant, il est appliqué des procédures avec le préposé aux dégâts de la culture. Cela prend donc du temps. Monsieur MONACHON précise que ce n'est pas son association qui ne souhaitait pas intervenir, mais il fallait obtenir l'accord des différents partenaires. Un appel à bénévoles a été lancé. Il a bien fonctionné. Monsieur MONACHON félicite le comité SIA et toutes les personnes des Avants qui s'investissent à fond dans les diverses activités. Il est impressionné par le nombre de manifestations. Il souhaite le meilleur pour les activités programmées en 2025. Il est applaudi.

Madame Isabelle CIRRINCIONE, Vice-Présidente de la Société de développement de Chernex, adresse les salutations de son comité. Elle félicite la SIA pour le grand nombre d'actions développés durant l'année et pour l'organisation de la future Fête au Village. Sa société se réjouit de participer au cortège et de passer de très bons moments avec les habitants des Avants. Elle souhaite une bonne soirée. Elle est applaudie.

Monsieur Jean FRANCEY, Représentant de la Société de la Chapelle Protestante des Avants, transmet les très cordiales salutations de sa société. Il relève l'excellente collaboration avec le comité de la SIA. Sa société est très reconnaissante. Il souligne la fructueuse collaboration pour l'organisation du Feu de l'Avent et des concerts. Il rappelle le concert du vendredi 30 mai. Il sera proposé de la musique classique avec clavecin, orgue et flûte traversière. Il invite l'assemblée à venir en nombre. Il est applaudi.

Clôture

Le président remercie les membres pour leur présence à cette assemblée générale. Il invite les membres à participer à l'apéritif. L'assemblée est close à 21h34. Les membres applaudissent.

Le secrétaire

Le président

Jean-Philippe Burri

Omar Soydan

Liste des excusés

Monsieur Jean-Philippe BERRA, Vice-Président du comité SIA

Madame Delphine HUNZIKER

Monsieur Julien CHEVALLEY

Monsieur Yves NOPPER

Famille WASER

Monsieur et Madame Gianni et Pascale CASTELLANI

Monsieur et Madame Marc-Henri et Catherine NOVERRAZ